

L'offre de reprise de Xavier Niel validée pour France-Antilles



Le tribunal de commerce de Fort-de-France a validé mardi l'offre de reprise de l'homme d'affaire Xavier Niel qui va pouvoir reprendre France-Antilles, le seul quotidien de Martinique, Guadeloupe et Guyane, mis en liquidation fin janvier. Une offre validée qui fait suite à l'avis de l'avocat général, qui s'était dit il y a une semaine favorable à cette transaction, jugée « solide sur le plan économique ».

La société NJJ, holding personnelle de Xavier Niel, a ainsi proposé début mars de reprendre les trois éditions du quotidien et de garder 126 des 235 salariés du groupe. L'objectif du fondateur de Free et co-actionnaire du Monde, qui vient également de racheter Nice-Matin, est de pouvoir redémarrer le quotidien en avril. « *Je me réjouis de cette décision qui devrait permettre aux Antillais et Guyanais de retrouver l'accès à une presse quotidienne régionale de grande qualité* » a réagi la ministre des Outre-mer Annick Girardin dans une déclaration à l'AFP.

L'AFP détaille également les plans de la nouvelle structuration. Ainsi, la société NJJ conserverait une édition quotidienne de l'édition papier, mais pourrait réduire sa pagination. Aux Antilles, elle prévoit de centraliser l'impression en Guadeloupe et le transport des journaux par bateau ou avion jusqu'en Martinique. Pour la Guyane, la sous-traitance de l'impression et de la diffusion est envisagée, mais l'offre serait uniquement digitale dans un premier temps. Un projet estimé à 8 millions d'euros. avec 3,5 millions déboursés par NJJ, le reste provenant de financements publics et d'un prêt du Fonds de développement économique et social.

UNION PRESSE - 16 place de la République - 75010 Paris - Tél. : 01 42 40 27 15 - [Contact](#) -
[Mentions légales](#)

Source URL: <https://unionpresse.fr/l-offre-de-reprise-de-xavier-niel-validee-pour-france-antilles>